



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 42778

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur les travaux effectués par la commission de récolement des dépôts d'oeuvres d'arts, dans son ministère. En effet, cette commission, initiée en 1996, vient de déposer un bilan qui laisse apparaître un nombre de disparition d'oeuvres d'arts d'environ 13 %. Il souhaite donc connaître les mesures qui vont être mises en place dans son ministère, pour tenter de réparer ce préjudice culturel.

Texte de la réponse

L'ensemble du mobilier national mis à la disposition du secrétariat d'État chargé de la politique de la ville par le MEEDDAT a été recensé et est présent en l'état. Tout mouvement a donné lieu à un enregistrement auprès de ce même ministère et est donc retourné au MEEDDAT.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42778

Rubrique : État

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Politique de la ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1729

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6698